

VOUS ÊTES
INTÉRESSÉ(E) ?

Crédit photos : Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes et Commission Européenne, Olivier Roux / Mar's 2017

UN PROJET EN AGRICULTURE BIO ?

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AIN
VOUS ACCOMPAGNE

UN PROJET
D'INSTALLATION ?

POINT ACCUEIL INSTALLATION

04 74 45 56 68

point-accueil-installation@ain.chambagri.fr

UN PROJET
EN AGRICULTURE
BIOLOGIQUE ?

UN NUMÉRO UNIQUE

LE POINT ACCUEIL BIO

Claire BAGUET

04 74 45 47 10

claire.baguet@ain.chambagri.fr

AMÉLIORER LES RÉSULTATS DES EXPLOITATIONS BIO | PROJETS DE CONVERSION BIO |



UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE POUR VOTRE PROJET LA CHAMBRE D'AGRICULTURE VOUS PROPOSE :

VOUS AVEZ UN PROJET DE CONVERSION BIO DE VOTRE EXPLOITATION

RENCONTRE INFO BIO

Premières informations sur la réglementation, le passage en bio et les aides.

Gratuit*

ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UNE CONVERSION BIO

État des lieux de vos pratiques et identification des changements à mettre en œuvre pour passer en bio, indicateurs économiques essentiels, atouts et contraintes de l'exploitation par rapport au projet.

200 € HT*

ÉTUDE DE PROJET DE CONVERSION BIO

En plus du contenu de l'étude de faisabilité, réalisation d'une étude économique analysant les conséquences du passage en bio de l'exploitation et proposition de 1 ou 2 scénarios possibles.

500 € HT*

VOUS ÊTES EN CONVERSION OU EN BIO

SUIVI DE CONVERSION BIO

Accompagnement personnalisé par un conseiller en fonction de vos besoins, pour vous aider à optimiser vos pratiques, sur le plan technique et/ou économique.

100 € HT / jour*

APPUI INDIVIDUEL PRODUCTEURS BIO

Accompagnement personnalisé par un conseiller en fonction de vos besoins, pour vous aider à optimiser vos pratiques, sur le plan technique et/ou économique.

260 € HT / jour*

ACCOMPAGNEMENT DE GROUPES, FORMATIONS

Pour avancer collectivement sur des problématiques communes, avec l'appui d'un conseiller.

Contactez-nous
pour connaître
les modalités*



COMMENT FAIRE
POUR PASSER EN BIO ?

MES PRATIQUES
SONT-ELLES COMPATIBLES
AVEC L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE ?

QUELS SERAIENT
MES RÉSULTATS EN BIO ?

QUELS CHANGEMENTS
SUR L'ORGANISATION
DU TRAVAIL ?

COMMENT AMÉLIORER
LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES
DE MON EXPLOITATION ?

QUELLES AIDES EXISTENT
LORS DE LA CONVERSION BIO
ET EST-CE QUE J'Y AI DROIT ?

QUELS INVESTISSEMENTS
RÉALISER SI JE PASSE EN BIO ?

COMBIEN DE TEMPS FAUT-IL
POUR ÊTRE EN BIO ?

EST-CE QUE JE DOIS
PASSER EN BIO
TOUTE MON EXPLOITATION ?

* Avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
Une action conduite par le réseau des Chambres d'agriculture
d'Auvergne-Rhône-Alpes.